

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 11 AVRIL 2023**

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le Mardi Onze du mois d'Avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, à la salle du Conseil municipal en séance publique, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ETAIENT PRÉSENTS : M. Cédric CORNET – Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mme Mégane BOURGUIGNON – M. Louis ANDRE – Mme Nanouchka LOUIS – M. Sébastien THOMAS – Mmes Rebecca BELLEVAL – Elodie CLARAC – M. Emmery BEAUPERTHUY – Mme France-Enna URBINO – M. Michel HOTIN – Mmes Marie-Renée ADÉLAÏDE – Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – M. Jimmy DAMO – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mme Marguerite MURAT – MM. David LUTIN – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ETAIENT ABSENTS : MM. Teddy BARBIN – Marcellin ZAMI – Josy LAQUITAINE (excusé ; pouvoir donné à M. Cédric CORNET) – Mme Sylvia HENRY – M. Jules FRAIR – Mme Wennie MOLIA – M. Lucas ALBERI (excusé ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE (excusé ; pouvoir donné à M. Julien DINO) – Patrice PIERRE-JUSTIN – Mmes Jocelyne VIROLAN (excusée, pouvoir donné à Mme MURAT) – Ghylaine JEANNE.

.....
Date d'envoi de la convocation : 5 avril 2023

Date d'affichage : 5 avril 2023

Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 22

Absents : 13

Procurations : 4

Appelés à voter : 26

Président de séance : Monsieur Cédric CORNET

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : Madame France-Enna URBINO
.....

**DEMANDE DE SUBVENTION
POUR L'ÉLABORATION DE
PROFILS DE VULNERABILITE
POUR QUATRE ZONES DE
BAIGNADE**

CM-2023-2S-DEDD-29

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-29 ;

Vu la directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade

Accusé de réception en préfecture
2419711132-20230414-CM20232SDEDD29-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2023

Vu le code de la santé publique et en particulier ses articles L.1332-3 et D.1332-20 ;

Vu la délibération n° CM-2022-8S-DAF-127, en date du 15 décembre 2022, approuvant le budget primitif 2023 de la Ville ;

Vu l'avis favorable rendu par la commission "Environnement, Aménagement, Urbanisme, Infrastructure et Prévention des risques" en date 22 mars 2023 ;

Considérant que la charge d'établir les profils a été confiée aux personnes responsables des eaux de baignade ;

Considérant que les profils de vulnérabilité ont été élaborés et mis à jour pour trois des sept zones de baignade ;

Considérant les enjeux de préservation de l'intégrité écologique des sites et la nécessité de définir leurs modes de gestion et de valorisation ;

Considérant que la Ville peut bénéficier d'un soutien financier de l'Office de l'Eau à hauteur de 50% ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 25 voix pour ; 1 abstention

DÉCIDE

Article 1 : D'approuver le projet d'élaboration de quatre profils de vulnérabilité pour les sites de Petit-Havre, Bas du fort, Pointe de la Verdure et la Vieille Tour.

Article 2 : De valider le budget global pour un montant de 20 000,00€ conformément au plan de financement prévisionnel ci-après :

Collectivité	Participation	Montant (€)
Autofinancement Ville du Gosier	50 %	10 000,00 €
Autre financement Public : Office de l'Eau	50 %	10 000,00 €
Total	100 %	20 000,00 €

Article 3 : D'autoriser le maire à solliciter une subvention auprès du partenaire financier que représente l'Office de l'Eau Guadeloupe.

Article 4 : D'autoriser le maire à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de la présente délibération.

Acte rendu exécutoire après
envoi en Préfecture le

14 AVR. 2023

Et publication ou notification
le

17 AVR. 2023

Fait et délibéré à Gosier, le 11 avril 2023

Pour extrait certifié conforme



La secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
971-21971132-20230414-CM20232SDEDD29-DE
Date de réception préfecture : 14/04/2023

- France-Enna URBINO -

